

The logo for the MR (Majorité Régionale) party, featuring the letters 'MR' in a bold, white, sans-serif font on a dark blue background.

**Le débat sur le port de signes convictionnels une fois de plus « encommissionné » !**

La Majorité au Parlement wallon a tenté d'é luder le débat ce lundi en Commission des Affaires générales. La Députée Florence Reuter y défendait sa proposition de résolution visant à interdire le port de signes convictionnels au sein des services du Gouvernement de la Région wallonne et des organismes d'intérêt public relevant de la Région wallonne.

Cette proposition de résolution reflète la prise de position du MR et fait suite à un large débat en interne.

Florence Reuter a insisté sur le fait qu'il était temps de mener ce débat en toute sérénité au sein des assemblées parlementaires et pas dans la presse. Cette première discussion en commission était l'opportunité, pour le Parlement wallon, de donner un signe fort et une impulsion en se prononçant sur la question. Malheureusement, il en ira autrement.

*« Depuis des années, j'entends parler de groupes de travail, de commissions, de forums, mais jamais rien de concret. Je ne vois pas d'inconvénient à ce que l'on organise des auditions, mais le risque c'est qu'à nouveau, on « encommissionne » le débat. »*

Et c'est le cas puisque les députés de la Majorité ont décidé de confier le débat à une commission mixte associant Parlement wallon, Parlement de la Communauté française et Parlement bruxellois.

*« La Majorité refuse de se positionner sur ce sujet sensible. Nous avons déposé plusieurs textes dans les différents parlements. Nous avions l'occasion d'en débattre en commission. Le Parlement wallon, souverain, aurait pu se positionner sur la question. Rien ne nous empêchait par la suite d'en discuter avec les autres assemblées. Encore une fois, on préfère reporter le moment de poser un choix de société ! »*